

BILLETS D'AFRIQUE

JOURNAL ANTICOLONIAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

2€50

N°351

OCTOBRE 2025

COMPLICITÉS CRIMINELLES

CÔTE D'IVOIRE / GUINÉE / ARMÉE FRANÇAISE / COMPLICITÉ DE GÉNOCIDES



Kanaky : le mort caché des révoltes

Le décès d'un détenu pendant la répression de la mutinerie survenue au Camp Est, le centre pénitentiaire de Nouméa, le 13 mai 2024 – en même temps que démarraient les révoltes à l'extérieur – avait déjà été dénoncé, un an après les faits, par le collectif Solidarité Kanaky (dont Survie est membre) dans un rapport sur les détenus Kanaks déportés en France (à lire sur solidaritekanaky.fr). L'information vient malheureusement d'être confirmée par une enquête du journal *Le Monde* (3/09).

Selon plusieurs témoignages, James (un prénom d'emprunt) est mort des suites de blessures infligées lors de l'intervention particulièrement violente du RAID. Le jeune homme a été laissé agonisant sans soins pendant trois jours après un tabassage en règle. Les chiffres officiels font état de quatorze morts violentes lors des révoltes de l'année dernière dans l'archipel, dont onze Kanak. James est donc le quinzième.

Les autorités, qui n'avaient jamais communiqué sur ce décès, affirment désormais qu'une information judiciaire est ouverte depuis le 31 juillet 2024 pour en déterminer les causes... sans résultat jusqu'à ce jour. La vérité sur ce drame, qui s'inscrit dans le cadre d'une prison tristement renommée pour sa vétusté, sa surpopulation et ses conditions épouvantables de détention, devra être faite et les responsabilités assumées. Trois plaintes ont été déposées en ce sens.

L'ONU dénonce le régime Biya

Au Cameroun, avant les élections présidentielles qui se déroulent ce 12 octobre, tous les moyens sont bons pour écarter l'opposition et la société civile. Le nonagénaire Paul Biya, bientôt 43 ans au pouvoir, demeure prêt à tout pour y rester (*Billets d'Afrique* n°349 et 350). Les opposant·e·s sont malmené·e·s, l'interview de l'opposant Dieudonné Yebga a été interrompue en direct sur la chaîne privée STV, trois organisations de la société civile ont été suspendues... Et pas moins de 53 opposant·e·s ont été arrêté·e·s lors d'une manifestation le 4 août dernier devant le Conseil constitutionnel qui siégeait pour statuer sur des décisions du conseil

électoral. Accusé·e·s de troubles à l'ordre public, de rassemblement illégal, de rébellion et d'incitation à la révolte, iels ont depuis été libéré·e·s.

Dans un communiqué (2/09/2025), Volker Türk, haut-commissaire des Nations unies, dénonce « *les restrictions de l'espace civique et démocratique* », ce qui ne permet pas « *l'égalité d'accès à la participation aux processus électoraux pour tous les Camerounais* », et il indique que « *toute mesure susceptible de priver certaines parties de la société camerounaise de leurs droits devrait faire l'objet d'une attention immédiate* ». Il pointe également les discours haineux en ligne et hors-ligne. Une dénonciation qui ne va sans doute pas arrêter le dictateur camerounais. À 92 ans, il lui sera facile de rester sourd à cet appel !

Bolloré, Sassou et compagnie

Vincent Bolloré fait l'objet d'une enquête – révélée par *Mediapart* (02/09) – de la part de Tracfin, le service de Bercy chargé de la lutte contre la criminalité économique et financière. Des versements d'un montant « inhabituel » (78,8 millions d'euros entre 2014 et 2023) du groupe du milliardaire d'extrême droite à deux PME congolaises, Socotram et CMSC, ont alerté Tracfin dans le cadre de ses investigations sur les « biens mal acquis » du clan du président congolais, Denis Sassou-Nguesso – à savoir de luxueux biens personnels soupçonnés d'avoir été acquis grâce au blanchiment de fonds publics détournés par ledit clan. La Socotram est impliquée dans l'affaire. Quant à la CMSC, cette société mixte, public-privé, elle a pour codirigeants Wilfrid Nguesso, neveu de Sassou, et son épouse.

Cette fétide affaire des « biens mal acquis » n'en finit ainsi pas de connaître des rebondissements, dont le mandat d'amener délivré fin février à l'encontre de l'épouse de Sassou par le juge français chargé de l'instruction – ce qui lui a valu un menaçant courrier du dictateur de Brazzaville (*Le Canard enchaîné*, 26/03). Pas plus ses menaces que les poursuites engagées en France contre des membres de sa famille n'ont empêché Macron de l'inviter à l'Élysée en mai dernier (*Billets d'Afrique*, 07/2025). Ni d'ailleurs la corruption, les violations des droits humains ou l'écrasement de toute

opposition dont est coupable le régime congolais. Les intérêts impérialistes de la Françafrique avant tout !

Bolloré encore et encore

Bolloré comptait sans doute, en cédant en 2022 ses activités de logistique en Afrique au groupe italo-suisse MSC, pouvoir se dérober à la Justice... Mais ses victimes et leurs défenseurs ne lâchent rien. Le directeur du cabinet de conseil camerounais WKNY Intelligence Agency vient de déposer plainte, entre autres pour « *mise en danger de la vie d'autrui* » et « *pollution environnementale* », contre Camrail, opérateur du réseau ferroviaire du Cameroun et filiale du groupe Bolloré de 1999 à 2022 dans le cadre d'un partenariat public-privé. Sont également visés, outre Camrail, « *plusieurs ministères [...] ainsi que* « *tous les signataires de la concession* » et « *tous les directeurs généraux successifs* » de la société ferroviaire depuis 1999 – pour la plupart des Français – pour « *violation délibérée des obligations de sécurité* » (*Off Investigation*, 02/09).

En cause, plus de dix millions de traverses en bois de voies ferrées traitées à la créosote, une substance hautement polluante et cancérogène (dont l'usage est très réglementé, voire interdit dans plusieurs pays). Elles ont été laissées, après usage, en pleine nature, empoisonnant sols, eaux, faune et êtres humains. Camrail avait pourtant été averti de la toxicité de la créosote par le ministère de l'Agriculture dès 2003 et avait même reçu un million de dollars de la Banque mondiale pour dépolluer et remplacer des traverses créosotées. Loin de mener les actions nécessaires, Camrail a continué d'importer et utiliser ce biocide. Pour Bolloré, le profit passe donc avant tout. Mais ça, vous vous en doutiez déjà.



Journal fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, O. Töbner, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétillon, J. Poiron, N. Butor, B. Godin, N. Maillard-Déchênaux, J. Lasagno, M. Petit-Agencau - **Ont contribué à ce numéro** J. Boucher, F. Graner, G. Franco, J. Beurk - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Télé** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** octobre 2025 - **ISSN** 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

La nomination, le 9 septembre, de Sébastien Lecornu à Matignon n'aura été une bonne nouvelle pour personne, tant elle vient confirmer, malgré une défaite aux législatives de 2024 et l'échec successif des gouvernements Barnier et Bayrou, l'entêtement du camp macroniste à se maintenir au pouvoir *quois qu'il en coûte*. Quitte à s'acoquiner avec une extrême droite avec laquelle il n'a cessé d'afficher une convergence idéologique toujours plus grande.

Mais pour une bonne partie des populations des colonies d'outre-mer, ce choix ressemble à s'y méprendre à un bras d'honneur. Le nouveau premier ministre, qui a participé à tous les gouvernements sous Emmanuel Macron, y a en effet laissé des souvenirs exécrables lorsqu'il était à la tête du ministère des Outre-mer de juillet 2020 à mai 2022.

En Kanaky-Nouvelle-Calédonie en premier lieu. « *Sa nomination n'augure rien de positif pour l'avenir de notre pays* », a immédiatement réagi le Front de libération nationale kanak et socialiste, dénonçant « *son accointance avec les radicaux loyalistes* » (entendez anti-indépendantistes) et rappelant qu'il « *a débuté les hostilités pour conduire le pays dans le chaos que l'on connaît* » (communiqué du 10/09).

De fait, Sébastien Lecornu doit être considéré comme l'un des grands responsables, aux côtés d'Emmanuel Macron et de Gérald Darmanin, de la crise politique que connaît le territoire depuis quatre ans. C'est lui en effet qui mit en œuvre le sabotage de la sortie de l'accord de Nouméa, notamment en avançant, puis en maintenant la date de la troisième et dernière consultation d'autodétermination au 12 décembre 2021, alors même que l'archipel (et ses populations océaniennes en premier lieu) était touché de plein fouet par la pandémie de Covid-19. Malgré le boycott du vote par les indépendantistes, et

donc par une écrasante majorité du peuple kanak, l'exécutif macroniste décrétait l'affaire pliée : la Nouvelle-Calédonie resterait dans la République. Un passage en force qui, hélas, en annonçait d'autres. On connaît la suite (dramatique).

Son passage rue Oudinot aura aussi douloureusement marqué les Antilles, et spécialement la Guadeloupe. Toujours fin 2021, Lecornu atterrit sur une île secouée par les révoltes contre une gestion catastrophique de la crise du même Covid-19. Si en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, il s'agissait d'envoyer tout le monde voter en pleine propagation du virus, il fallait ici au contraire ramener tout le monde chez soi fissa : Lecornu et le gouvernement décrètent le couvre-feu et envoient GIGN, RAID et blindés sur place pour réprimer la gronde. Sans répondre bien entendu aux revendications politiques et sociales émergeant d'un mouvement qui avait largement dépassé la simple contestation des obligations vaccinales.

Pas surprenant de retrouver notre adepte de la manière forte nommé ministre des Armées en mai 2022, dès Emmanuel Macron réélu. Cet admirateur de Pierre Messmer, grand militant d'un Empire français en déroute et bourreau des Camerounais, en aura profité pour promouvoir la militarisation à outrance de notre pays, et notamment des territoires ultramarins afin, selon ses propres mots, d'y « *renforcer notre souveraineté* » – lire ou relire à ce propos notre édito de décembre 2024 : « *Bruits de botte dans les "outre-mers"* » (*Billets d'Afrique* n°342). Souhaitons que son passage à Matignon soit suffisamment bref pour qu'il ne puisse pas œuvrer davantage en faveur d'un ordre colonial qui, même chancelant, n'en finit pas de faire des ravages.

Benoît Godin

LECORNU LE COLONIAL

Image de couverture :

Complicités criminelles de John Beurk (CC BY-SA-NC)

Sommaire

4	SALVES ... MACRON NE VEUT RIEN COMPRENDRE
5	ACTU LA GUINÉE DANS UNE MAIN DE FER
6	ENTRETIEN PRÉSIDENTIELLE IVOIRIENNE
8	ANALYSE LA PRÉSENCE MILITAIRE CONTINUE
9	ACTU GUERRE CONTRE LES MIGRANT·E·S
10	SALVES DU RWANDA À GAZA
11	LECTURE LES ENFANTS DU PAYS

FRANÇAFRIQUE

EMMANUEL MACRON NE VEUT RIEN COMPRENDRE

Dans un documentaire diffusé sur France 5 le 22 juin, Emmanuel Macron affirme, une fois encore, en avoir fini avec la Françafricaine. Quelques jours plus tard, nos camarades du journal en ligne *Afrique XXI* lui ont répondu. Extraits.

« Je suis le premier président français à être né après les décolonisations, donc on ne va pas être enfermé dans notre passé » [sic] : en huit ans de présidence, Emmanuel Macron n'a pas changé d'antienne dès lors qu'il s'agit de parler de la relation de la France avec l'Afrique. C'est presque mot pour mot ce qu'il avait déjà déclaré en 2017.

Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad... Pourtant, ceux qui ont mis la France dehors sont tous nés bien après la colonisation, les indépendances et parfois même après le président français.

C'est dans le documentaire *Afrique-France : le divorce ?*, diffusé le 22 juin sur France Télévisions, qu'il a donc choisi de récidiver. Ses propos montrent un président toujours aussi déconnecté, qui n'a appris aucune leçon de ses errances et qui préfère accuser les autres plutôt que de se remettre en question. À l'entendre, il serait la victime d'un système dont il aurait hérité, la Françafricaine, et qu'il aurait courageusement brisé : « Mes prédécesseurs avaient progressivement changé ce système et je l'ai peut-être arrêté de manière plus radicale, ce qui parfois d'ailleurs n'a pas été compris. » « Je l'assume », dit-il sans rire.

Emmanuel Macron peut-il se désolidariser de la colonisation ou de la Françafricaine ? S'affranchir de l'histoire du pays qu'il représente au motif qu'à titre personnel il ne peut en être redévable, parce que né après, est d'une malhonnêteté crasse et irresponsable.

On pourrait d'abord lui opposer la survivance, quoi qu'il en dise, de la Françafricaine. *Afrique XXI* a largement écrit sur le sujet, et il suffit de lire la somme *L'Empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafricaine* (Le Seuil) – dont aucun des auteurs n'a été interrogé dans le film – pour en être convaincu.

Ensuite, on pourrait lui rappeler ses propres actions dont il ne peut, cette fois, dire qu'elles appartiennent au passé : l'adoubement sans ciller du fils d'Idriss Déby Itno, Mahamat, après un coup d'État constitutionnel en 2021 ; ses langoureuses accolades avec un dictateur sans âge qui s'attaque à toutes les voix discordantes de son pays, le président camerounais Paul Biya... Faure Gnassingbé, Denis Sassou Nguesso... Et tant d'autres compromissions, comme le double standard pour condamner ou non les coups d'État de ces dernières années : le Gabon et la Guinée, qui ne remettent pas en cause la présence française, n'ont pas été traités de la même manière que le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Ou encore les félicitations adressées en 2020 à Alassane Ouattara, président ivoirien réélu pour un troisième mandat (il ne devait en faire que deux) et que le parti vient de le désigner de nouveau « candidat naturel » pour l'élection présidentielle du 25 octobre...

Le documentaire s'attarde sur le Niger, qui a connu un putsch militaire en juillet 2023. Un diplomate en poste à Niamey à l'époque apparaît de dos. Il affirme que sa vie a été menacée lors des manifestations contre la France qui avaient suivi le coup d'État – et ne dit rien d'autre. Lors de ces événements, l'ambassade de France a certes été attaquée mais, face à des militaires français surarmés et au millier de soldats stationnés non loin, des jeunes Nigériens munis de bâtons et de pierres risquaient-ils de faire le poids ? La réponse est non. Et pourquoi ce diplomate apparaît-il visage masqué pour, à la fin, ne rien dire ? Et pourquoi ne pas rappeler que la France envisageait de chasser les putschistes par la force ? « Nous ne faisons plus ça », dixit le président français. Vraiment ?

Plusieurs journaux ont pourtant révélé les

tentatives avortées de l'armée française. Puis, en novembre 2024, devant la Commission de la défense nationale à l'Assemblée, Jean-Marie Bockel, envoyé personnel du président de la République pour l'Afrique, a lui-même affirmé que 2 000 hommes avaient été mobilisés en Côte d'Ivoire dans l'hypothèse d'une intervention au Niger.

Si le documentaire d'Alexandra Jousset et Ksenia Bolchakova rappelle certaines bavures d'Emmanuel Macron (les propos paternalistes lors de la réunion des pays du Sahel à Pau, en 2019 ; l'épisode de la climatisation avec Roch Marc Christian Kaboré, le président burkinabé, lors de son discours à Ouagadougou...), le président français n'y répond pas vraiment et balaye toute maladresse.

« Incompréhension », « crise », « divorce »... Du titre du documentaire aux propos tenus par les personnes interrogées, la sémantique distillée ramène toujours à la notion de couple, à l'épouse ou l'époux éconduit, à l'amant ou la maîtresse sournoise qui détournerait l'Afrique de « l'amour » qu'elle nourrirait naturellement pour la France. Or, si mariage il y eut, ce fut une union forcée, avec viols et abus répétés. Et Emmanuel Macron de se comporter comme le mari violent qui est incapable de reconnaître les cicatrices laissées par les coups portés, et encore moins de s'en excuser, parce que « [il est] d'une génération qui n'a jamais connu l'Afrique coloniale ».



FRANÇAFRIQUE

LA GUINÉE DANS UNE MAIN DE FER

Le général-président de la Guinée-Conakry vient de faire valider par référendum une constitution lui permettant de légitimer sa place après son coup d'État de 2021. Avec le soutien de Paris.

ACTUALITÉ

Le général Mamadi Doumbouya, président de la transition en Guinée-Conakry depuis le coup d'État de 2021, organisait ce 21 septembre un référendum pour doter le pays d'une nouvelle constitution. À l'heure où nous écrivons, les résultats sont encore partiels, mais sans surprise : plus de 90 % de participation, plus de 80 % de « oui ».

La nouvelle loi fondamentale semble taillée sur mesure pour maintenir durablement Doumbouya au pouvoir, puisque ses principaux rivaux – Alpha Condé, Sidya Touré (trop âgés) et Cellou Dalein Diallo (exilé) – seront désormais inéligibles aux élections présidentielles. Doumbouya y sera très certainement candidat, contrairement à sa promesse faite après le putsch, car la clause de la charte de transition interdisant aux membres de la junte de se présenter a été supprimée. Les principaux partis d'opposition – RPG, UFDG et UFR – ont été suspendus le 23 août. Le dictateur guinéen cherche un vernis démocratique, mais à qui pense-t-il vraiment donner le change ?

Un régime tortionnaire

Selon un décompte rapporté par Human rights watch, au moins 59 personnes, dont au moins 5 enfants, ont été tuées lors de manifestations entre juin 2022 et début décembre 2024. Rappelons également que les enlèvements par les forces spéciales, tortures et disparitions se succèdent à un rythme effrayant dans un « *climat de terreur* » selon la Fédération internationale pour les droits humains (communiqué du 08/07/2025)¹.

Les responsables du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), Oumar Sylla et Mamadou Billo Bah, le journaliste Habib Marouane Camara, l'ancien secrétaire général du ministère des

Mines, Saadou Nimaga, ne sont jamais réapparus. L'opposant Abdoul Sakho a été retrouvé dans un état critique après avoir été torturé et vit maintenant en exil. L'avocat Mohamed Traoré a été enlevé et torturé en juin 2025, de même qu'un responsable local du FNDC, Yamoussa Youla, début septembre. Selon Abdoul Sacko, « *l'illusion du coup d'État [du 5 septembre 2021] pour plus de liberté s'est transformée en prison à ciel ouvert pour tous les Guinéens* » (RFI, 26/08/2025).

Pour légitimer Doumbouya, la France ne recule devant rien, tout en restant en coulisses. La Guinée a ainsi pu réintégrer en septembre 2024 l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) dont elle avait été exclue suite au putsch de 2021. On se demande pourtant en vertu de quelles « *avancées constatées dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et du respect des droits et libertés* », selon la formule du communiqué honteux de l'OIF...

Soutien discret de la France

Doumbouya entretient de bonnes relations avec la Russie, permettant notamment un acheminement de matériel lourd pour le Mali via le port de Conakry (RFI, 18/06/2025). Ainsi qu'avec la Turquie, y envoyant régulièrement des officiers en formation (*Africa Intelligence*, 28/08/2025). Mais c'est bien Paris qui reste son meilleur allié.

La coopération militaire franco-guinéenne se veut discrète, mais elle est soutenue. Des documents inédits révélés par *Afrique XXI* (18/09/2025) viennent confirmer l'implication des militaires français dans la formation de l'armée guinéenne : marine, armée de l'air, ainsi que le Groupement des forces spéciales (GFS) et le Groupement des forces d'intervention rapide (GFIR),

unités d'élite dévouées à Doumbouya.

Selon plusieurs témoignages, le GFS a participé aux enlèvements de Oumar Sylla et de Billoh Bah. Être au cœur de la formation des hommes de main du régime de Doumbouya devrait au minimum questionner dans la grande démocratie qu'est la France. Il n'en est rien, bien au contraire. Lors de son audition en septembre 2024 devant la commission de défense de l'Assemblée nationale, le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, avait affirmé qu'il pouvait y avoir des déploiements opérationnels français en Guinée. Selon *Afrique XXI*, des blindés légers fabriqués par l'entreprise française Technamm ont déjà été débarqués à Conakry en mai 2024 et pourraient servir à la répression de manifestations.

On comprend bien le souhait de discréption de la France sur cet appui au régime tortionnaire de Doumbouya. Pour des raisons d'opinion publique intérieure, Doumbouya n'a pas non plus envie d'afficher ouvertement le soutien militaire qu'il reçoit de Paris. Comme le souligne *Afrique XXI*, ce cas de figure est typique de la nouvelle doctrine de déploiement de l'armée française en Afrique (hors Djibouti, où la base est officiellement maintenue). Comme la présence des militaires français est mal vue par les populations, la plus grande prudence est désormais de rigueur.

Le maintien de Doumbouya au pouvoir grâce à un référendum représente une revanche française, dans cette ancienne colonie qui en 1958, sous Sékou Touré, avait dit « non » au général de Gaulle. Il est clair que le pouvoir macroniste souhaite consolider cette position, quitte à soutenir un dictateur cruel dénoncé par l'ensemble des observateurs des droits humains.

Jérôme Lasagno

¹ Sur le sujet, (re)lire une brève de notre numéro 347 et « La coopération française au service de la répression » (*Billets d'Afrique* n°340, 10/2024).

« LE PEUPLEIVOIRIEN AU GOUVERNEMENT

ENTRETIEN

À l'approche des élections présidentielles en Côte d'Ivoire, rencontre avec la sociologue et militante des droits humains Pulchérie Gbalet.

Alors que les élections présidentielles doivent s'y tenir le 25 octobre, dans quel état se trouve la Côte d'Ivoire ?

Pulchérie Gbalet : Le peuple ivoirien est en pleine psychose, car chez nous les élections sont synonymes de crises aux bilans dramatiques. En 2010, il y a officiellement eu 3 000 morts, et 85 en 2020 – des chiffres sous-estimés. Nous sommes déjà dans une crise pré-électorale : la commission électorale indépendante qui organise les élections est contestée par l'opposition et par une partie de la société civile, car elle ne respecte pas les règles qu'elle devrait appliquer. Par exemple, l'article 6 du code électoral prévoit que la révision de la liste électorale soit faite annuellement, entre le 1er janvier et le 31 décembre. Mais depuis 2021, la commission s'amuse à le faire à cheval sur deux années. Elle s'est ainsi permise d'organiser la révision de la liste électorale de l'année 2024 entre octobre 2024 et juin 2025, ce qui signifie que nous allons à ces élections sans que la révision de 2025 ait eu lieu. Certains responsables des grands partis de l'opposition ont ainsi été injustement radiés pour des raisons qui ne sont pas forcément justes. La commission électorale n'inspire plus confiance, les deux grands partis d'opposition sont même sortis.

Au plan social, nous sommes opprimés, notamment par le coût de la vie qui devient terriblement élevé. Les décisions que le ministère du Commerce prend pour juguler la cherté de la vie ne sont pas现实istes et ne sont donc pas appliquées. Il y a eu d'énormes déguerpissements [expulsions collectives et contraintes d'individus qui ne possèdent pas de droits reconnus sur les parcelles qu'ils occupent ; NDLR] en 2024

qui ont contribué à la paupérisation d'une grande partie de la population. Enfin, depuis un certain temps, au lieu de les convoquer, la justice ivoirienne enlève les gens. Cela s'est accentué depuis l'année passée jusqu'à ce mois d'août, où des militants de la société civile et de l'opposition ont été enlevés au lieu d'être arrêtés.

Quelles sont les aspirations de la société ivoirienne et de l'opposition face à ces élections ?

La première revendication qui m'est remontée, c'est que les gens exigent l'inscription des leaders des principaux partis de l'opposition sur la liste électorale. La deuxième chose, c'est le dialogue politique. Ils désirent que les grands acteurs des partis et de la société civile s'asseyent autour de la table et surmontent leurs conflits pour trouver un consensus pour les élections. Le dernier dialogue politique en Côte d'Ivoire s'est achevé en mars 2022 : cela fait donc plus de trois ans que les politiques ne se parlent pas !

Actuellement, nous avons deux coalitions, qui reflètent la division au sein de l'opposition : CAP Côte d'Ivoire, qui regroupe une vingtaine de partis politiques avec à leur tête Simone Ehivet Gbagbo, l'ex-femme de l'ancien président Laurent Gbagbo ; et le Front commun composé du PPA-CI (Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire) et du PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire). CAP Côte d'Ivoire a entamé des négociations avec le parti au pouvoir pour un dialogue politique. Le 9 août, le Front commun a organisé une marche revendiquant la réintégration des leaders d'opposition à la liste électorale, la réforme de la commission électorale dite indépendante, le dialogue politique...

Le 29 juillet dernier, le président Alassane Ouattara a annoncé se présenter pour un quatrième mandat¹. Sa victoire est-elle inéluctable ?

Alassane Ouattara sera forcément vainqueur, d'abord parce qu'il a pris en otage la commission électorale dite indépendante, en réalité à la solde du pouvoir, et le Conseil constitutionnel, dont la majorité des membres sont nommés par le président de la République. Les autres sont nommés par le président de l'Assemblée nationale et la présidente du Sénat, tou·te·s du RHDP [Rassemblement des houphouëtiistes pour la démocratie et la paix, le parti d'Alassane Ouattara, NDLR]. En plus, il a pris la précaution d'écartez tous ses adversaires de taille.

Prenez Tidjane Thiam, qui est franco-ivoirien. On lui a reproché d'avoir gardé sa double nationalité au moment de son inscription électorale en 2024. Il est donc tombé sous le coup du code de la nationalité et a été éjecté de la liste. Mais quand il a reçu le décret d'abandon de sa nationalité française, il est redevenu exclusivement ivoirien. Si la commission électorale travaillait selon les textes et avait organisé la révision de la liste en 2025, il aurait pu s'inscrire sans problème sur la liste électorale et n'aurait pas aujourd'hui à lutter pour sa candidature.

Prenez Laurent Gbagbo, condamné à 20 ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCFAO)², à cause de quoi il ne peut être candidat. Tous ceux qui ont été condamnés dans ce cadre ont été amnisties, sauf lui. Prenez Guillaume Soro accusé fin 2019 de détournement de fonds publics à l'époque où il était premier ministre. La Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a demandé en avril 2020 la fin des poursuites contre lui, et en retour la Côte

¹ Selon la Constitution ivoirienne de 2016, le président ne peut être réélu qu'une seule fois. Mais cette nouvelle constitution a été interprétée par le pouvoir comme une remise à zéro, permettant à Alassane Ouattara de se représenter en 2020 (premier mandat sous la nouvelle constitution) et en 2025.

² L'accusation abusive de « braquage » tend délibérément à mettre sur le même plan le vrai braquage de la BCEAO à Bouaké en 2003, dont les rebelles de Soro sont responsables, et l'action politique de Gbagbo. Ce dernier a été condamné en 2018 pour avoir tenté, en tant que président du pays, de réquisitionner la BCEAO en Côte d'Ivoire, alors sous embargo économique impulsé par la France suite à la crise électorale de 2011.

NE FAIT PAS CONFIANCE IENT FRANÇAIS »

ENTRETIEN

d'Ivoire a retiré sa déclaration de compétence à la Cour. Aujourd'hui, il est en exil, ce qui est contraire à notre constitution. Ouattara est donc sûr d'avoir le champ libre. Le véritable enjeu de ces élections est de savoir si elles vont se dérouler dans la paix.

Au regard de votre diagnostic sur l'état du pays, dans quel climat vont selon vous se dérouler ces élections ?

J'aborde ces élections avec beaucoup d'inquiétude. Les deux blocs de l'opposition ont les mêmes revendications mais pas la même démarche, et sont composés de leaders qui pour certains refusent de se parler. Malheureusement, le peuple ivoirien n'a pas assez de culture démocratique pour se détacher d'un leadership politique. Chaque parti joue le jeu de la personnalité, avec la mise en avant d'une personne pratiquement déifiée. Il n'y a donc pas d'indépendance des citoyen·ne·s, qui sont assujetti·e·s aux volontés et aux décisions des leaders politiques qu'ils et elles soutiennent. Dans ce climat, nous essayons de faire émerger une société civile responsable qui prend ses décisions par elle-même au regard des principes démocratiques ; mais nous n'arrivons pas encore à mobiliser le peuple plus que les politiques. Nous sommes d'ailleurs d'autant plus inquiets qu'au sein du peuple, il y a des milices qui peuvent être influencées par les politiques, donc les risques de violence sont très élevés. Du côté du pouvoir, les forces de l'ordre dépassent leurs prérogatives, elles sont devenues des bourreaux et commettent beaucoup d'abus sur les populations. Les citoyens n'ont plus confiance dans les forces de l'ordre ni dans la justice, des institutions qui sont plus à la solde du pouvoir que de la République ivoirienne et de son peuple.

Vous dirigez l'ONG Alternative citoyenne ivoirienne (ACI) et participez à de nombreux mouvements citoyens dénonçant la pauvreté, les atteintes aux droits humains

fondamentaux, la mauvaise gouvernance et le non-respect des principes démocratiques – à ce titre, vous avez d'ailleurs été arrêtée à plusieurs reprises par le pouvoir. Dans ce contexte, comment pensez-vous que votre organisation peut peser ?

En 2024, nous avons organisé une journée de consultation populaire, car nous avions l'impression que les politiques avaient oublié après les élections locales de 2023 qu'il fallait préparer la présidentielle. Ils semblaient dans une sorte de léthargie. Nous avons donc invité tous les politiques et la société civile pour réfléchir aux conditions qui permettraient des élections inclusives, transparentes et apaisées. L'événement devait avoir lieu le 22 juin, mais le 12 juin, le président de la République a publié une ordonnance très liberticide, qui prétendait mieux organiser la société civile. Dans l'article 1 de cette ordonnance, il est écrit qu'elle est apolitique, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun lien avec les partis et les groupements politiques, sans préciser la nature de ces liens. Cela a freiné les possibilités de collaboration entre la société civile et les politiques. Nous avons quand même organisé notre événement, qui a été suivi de la publication d'un rapport. Nous avons ensuite créé le Comité de réflexion pour des élections inclusives, transparentes et apaisées (CREITA-CI) qui réunit plusieurs organisations de la société civile qui partagent notre combat. Le CREITA-CI n'a pas d'autre moyen de lutter que d'interpeller les politiques et les institutions internationales par le biais de déclarations, de communiqués de presse, de conférences de presse, d'interviews, d'émissions TV... pour partager ce que nous pensons être nécessaire pour la paix.

La situation géopolitique évolue énormément dans la région, avec plusieurs pays voisins, notamment ceux de l'Alliance des États du Sahel (AES) qui se sont rapprochés de

Moscou. La Côte d'Ivoire, elle, reste pour l'instant proche de la France. La situation internationale pèse-t-elle sur les élections à venir ?

C'est le gouvernement ivoirien qui est proche de la France, pas le peuple ! Le peuple ivoirien salue tout ce qui se passe au niveau de l'AES parce que, depuis 2002 et le début de la crise ivoirienne, il n'a pas senti le soutien de la France. Bien au contraire : la France, à travers l'ONU, a été un des bourreaux du peuple. Le peuple ivoirien ne fait pas confiance au gouvernement français pour régler les problèmes d'atteintes à la démocratie et aux libertés que nous subissons. Quand le président Ouattara a fait son troisième mandat, il a eu le soutien de la France, et pour le quatrième mandat la France ne s'est toujours pas prononcée officiellement, alors que nous sommes en pleine crise préélectorale.

◀ C'est le
gouvernement
ivoirien qui est
proche de la France,
pas le peuple ! »

Aujourd'hui, les relations entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'AES sont très tendues parce qu'il y a eu beaucoup de conflits entre les deux, comme tout récemment l'affaire Alino Faso, un activiste burkinabé mort en prison à Abidjan de causes non encore élucidées. Mais le peuple ivoirien aspire à la souveraineté et au panafricanisme tout comme les pays de l'AES, et pas forcément pour s'attacher à Moscou. C'est là que la France aurait pu sauver sa tête. Quand le président Ouattara continue dans cette dérive dictatoriale et que la France ne dit rien, elle se fait complice, ce qui crée un risque de collaboration avec d'autres puissances. Nous ne sommes contre aucun pays : tout ce qu'on veut, c'est revoir les conditions de notre collaboration avec la France et les autres pays occidentaux. On peut avoir des ressentiments par rapport au passé, mais pour l'avenir nous ne voulons que des rapports équitables.

Propos recueillis par Nicolas Butor

NON, L'ARMÉE FRANÇAISE N'A PAS QUITTÉ L'AFRIQUE...

Un article récent du général Pascal Ianni, chef du Commandement pour l'Afrique (CPA), le confirme. Et présente même l'état actuel du dispositif militaire français sur le continent.

Le retrait forcé de l'armée française du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Tchad puis du Sénégal, entre 2021 et 2025, a engendré un regain de commentaires sur la fin de la Françafrique et parfois des contresens, alimentés par le président de la République lui-même. Non, la France n'est pas partie de sa propre initiative en raison de la nature antidémocratique des régimes issus de coups d'État militaires, pas plus qu'elle n'a choisi volontairement d'abandonner ses bases au Tchad et au Sénégal. À l'inverse, contrairement aux raccourcis un peu rapides de certains journalistes, la rétrocession des bases militaires en Côte d'Ivoire et au Gabon procède bien d'une concertation avec les autorités françaises, et même des pressions de ces dernières sur les présidents Ouattara et Oligui Nguema initialement réticents. Conclusion plus ou moins explicite mais assez largement partagée : l'impérialisme français, en particulier dans sa composante militaire, n'aurait plus cours en Afrique.

Il ne s'agit pas de nier l'importance historique du processus qui a conduit à une réduction drastique de la présence militaire française, qui traduit un rejet généralisé de l'ingérence française parmi les populations africaines. Mais il faut comprendre que les autorités politiques et militaires françaises n'ont toujours pas pris la mesure exacte de ce rejet, ni renoncé à exercer une influence qui, pensent-elles, participe de la puissance et de la « grandeur » de la France.

« D'une logique de stock à une logique de flux »

Un article du général Pascal Ianni, chef du Commandement pour l'Afrique (CPA) récemment créé, publié dans le dossier « L'Afrique face aux mutations stratégiques » du numéro d'été de *la Revue Défense nationale* (n°882), vient opportunément nous le rappeler. Intitulé « *S'adapter aux réalités d'aujourd'hui et entretenir nos partenariats de demain* », l'article décrit le dispositif militaire français actuel en Afrique centrale et de l'Ouest, sa logique et ses ambitions. La transformation qui a eu lieu ne relève « *ni d'un désengagement, ni d'une diminution de la coopération et encore moins d'une rupture* », explique le général. Elle a été mise en œuvre « *pour tenir compte de l'évolution du champ des perceptions et du contexte politique et stratégique global* » et remédier à « *notre vulnérabilité dans le champ informationnel* ».

Le rejet de la présence française est en effet surtout mis sur le compte de la désinformation menée par les adversaires de la France, d'où la « *nécessité d'un changement de modèle* » : « *une empreinte plus légère, gagnant en discrétion et en agilité, tout en pouvant répondre aux attentes du partenaire dans des domaines clés, où l'expertise française est reconnue* ». Les armées françaises renoncent ainsi à des bases militaires « *installées au cœur des capitales, facilement bloquées par une foule mobilisée sur court préavis* ». Elles « *déploient désormais des détachements temporaires à géométrie variable modulables selon les besoins des partenaires* » : des Détachements de liaison interarmées (DLIA) temporaires qui peuvent en réalité être permanents, comme en Côte d'Ivoire et au Gabon. Il s'agit de passer « *d'une logique de stock à une logique de flux* ».

Ne pas renoncer aux opex

Le Commandement pour l'Afrique remplace « *les quatre états-majors déployés à Abidjan, Libreville, Dakar et NDjaména* » et « *a pour*

mission de planifier et conduire des opérations » dans une Zone de responsabilité permanente (ZRP) : « *L'action du CPA est orientée vers quatre objectifs majeurs : la connaissance et l'anticipation, l'influence et la lutte informationnelle, la consolidation du partenariat militaire opérationnel et la mise en œuvre d'une stratégie d'accès, indispensable à la liberté de manœuvre en cas d'intervention (opérations extérieures, évacuation de ressortissants)*. » On trouve donc confirmation que l'armée française n'a nullement renoncé à conduire des opérations extérieures (opex) et à s'ingérer militairement dans les conflits africains si l'opportunité se présente.

Pour la rendre possible, la France entend apparaître comme un partenaire concurrentiel et plus fiable que ses rivaux « *L'approche française est plus globale et déclinée en projets structurants, de l'élaboration de doctrines à la fourniture d'équipements et la mise en place d'un soutien dans la durée* », assure le général. L'armée française entend également compenser la diminution de ses effectifs par un renforcement de sa coopération et des formations, qu'il s'agisse « *d'une augmentation des places disponibles chaque année dans les écoles militaires françaises* » ou d'une valorisation en Afrique du « *réseau de 22 Écoles nationales à vocation régionale (ENVR)¹ formant chaque année plus de 3 000 élèves issus d'une trentaine de pays* ».

Précisons pour finir que l'article ne mentionne pas le maintien d'une base militaire importante à Djibouti, assorti d'un accord de défense à l'ancienne. Dispositif officiellement dédié à la protection des intérêts français dans la zone indopacifique, mais dont le président Macron a prévenu qu'il pourrait être utilisé comme « *point de projection pour certaines de nos missions africaines* ».

Raphaël Granvaud



¹ Sorte « d'académies » militaires françaises sur le sol africain.

L'EUROPE EXTERNALISE SA GUERRE CONTRE LES MIGRANT·E·S

L'actualité récente nous donne deux exemples, en Libye et en Mauritanie, du caractère criminel et inhumain de la politique de sous-traitance des frontières de l'Union européenne.

Le 24 août, le navire humanitaire de l'ONG SOS-Méditerranée, *Ocean Viking*, était attaqué dans les eaux internationales par des gardes-côtes libyens agissant pour le compte de l'Union européenne (UE). Avec sa politique d'externalisation des frontières, cette dernière sous-traite à plusieurs gouvernements des anciennes colonies africaines de l'Europe, comme la Libye, le blocage des flux migratoires en direction des pays de l'UE, au mépris des droits humains fondamentaux et même des lois internationales.

L'Ocean Viking venait d'effectuer deux opérations de sauvetage de migrant·e·s et se préparait à en effectuer une troisième quand un patrouilleur libyen a ouvert le feu sans sommation sur le navire. À bord, outre l'équipage et les humanitaires, 87 rescapés, pour la plupart soudanais fuyant le Darfour. Aucune victime, mais la centaine d'impacts de balle montre une volonté assez claire de tuer.

Le 5 septembre, SOS-Méditerranée a déposé plainte auprès du parquet de Syracuse pour « tentative d'homicides multiples, tentative de naufrage et dommages au navire ». Elle a souligné la responsabilité non seulement du pouvoir libyen mais aussi de l'Italie et de l'UE. L'Italie, avec le soutien de l'Europe, a en effet signé, le 2 février 2017, un accord avec la Libye, toujours en vigueur, visant à intercepter en mer les migrant·e·s, les refouler et les jeter dans ses centres de détention où iels sont extorqué·e·s, maltraité·e·s, torturé·e·s, violé·e·s par leurs gardiens. Bruxelles, en toute connaissance de ces abus et violences, a versé près de 700 millions d'euros à la Libye entre 2015 et 2022 pour qu'elle fasse le sale boulot raciste de l'UE de fermeture de ses frontières.

« Partenariat en matière de migration »

Trois jours après cette attaque contre *l'Ocean Viking*, le 27 août, la nature inhumaine et criminelle de la politique migratoire de l'UE en Afrique a été à nouveau dénoncée. Cette fois en Mauritanie : l'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch a publié un rapport, couvrant la période 2020-2025 et basé sur des centaines de témoignages et de preuves recueillies y compris dans les centres de rétention mauritaniens. Y sont relatés les abus et violences dont se rendent coupables les « forces de sécurité » mauritaniennes financées et équipées par l'UE à l'encontre d'exilé·e·s africain·e·s : « *Profilage racial et ethnique, extorsion, arrestations massives, détention pendant plusieurs jours ou semaines avec peu ou pas de nourriture, expulsions collectives, passages à tabac et torture.* »

Le rapport ne manque pas de souligner que ces criminelles « forces de sécurité » ont continué à recevoir « *un soutien financier et matériel de la part de l'Union européenne (UE) et de l'Espagne* ». Soit 210 millions d'euros versés par l'UE à la Mauritanie en mars 2024 dans le cadre d'un nouveau « partenariat en matière de migration », un accord comparable à ceux conclus avec la Tunisie et l'Égypte pour contenir les flux migratoires. De son côté, en août 2024, l'État espagnol a signé avec la Mauritanie un accord bilatéral renforçant la présence de la police et de la Guardia Civil espagnoles sur le sol mauritanien pour aider les autorités locales à la répression des exilé·e·s. Forces auxquelles il faut ajouter les gardes-côtes de l'agence européenne Frontex, spécialisée dans la lutte anti-

migration, à laquelle, dès 2006, Madrid a fait appel pour empêcher les migrant·e·s d'atteindre sa colonie des Canaries, une porte sur l'Europe à plusieurs centaines de kilomètres des côtes mauritanienes.

D'autres tentent cette longue et dangereuse traversée depuis le Sénégal, la Gambie, le Maroc et du Sahara occidental occupé par le Maroc (l'ONG Caminando Fronteras recense en 2024 près de 10 000 Africain·e·s mort·e·s dans l'océan Atlantique en tentant de rejoindre l'Europe via les Canaries.). Elles et eux aussi sont réprimé·e·s par les « forces de sécurité » de ces pays qui ont passé des accords avec l'UE pour contrôler les flux migratoires. Accords auxquels s'ajoutent ceux passés par plusieurs pays européens – comme la France qui a multiplié les accords bilatéraux dits de « gestion concertée des flux migratoires ». Ces soi-disant « partenariats » – forme policiée que prend la domination néocoloniale en ce début de XXI^e siècle – enrôlent à coups de centaines de millions d'euros des régimes corrompus et brutaux comme supplétifs pour la guerre menée par l'UE contre les migrant·e·s aux côtés de la police des frontières Frontex (doté par l'UE d'un budget chaque année plus important : 1,12 milliard au total pour 2025).

Contre la fermeture des frontières et les horreurs qu'elle entraîne, Lam Magok, représentant l'association Refugees in Libya (lui-même ayant été refoulé six fois par les gardes-côtes libyens), cité par *Mediapart* (05/09), rappelle que « *les migrants devraient pouvoir circuler librement et trouver refuge n'importe où. On parle de personnes qui fuient la guerre et les difficultés, pas de criminels* ».

Jean Boucher

DU RWANDA À GAZA

COMPLICITÉS DE GÉNOCIDES

La logique coloniale de l'État français l'a mené jusqu'à être complice du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994. Comme elle en fait aujourd'hui le complice de celui perpétré contre les Palestiniens à Gaza.

La France est une petite nation, avec 0,3 % des terres émergées et même pas 1 % de la population mondiale. Pour acquérir une influence bien supérieure à ces pourcents, comme ses voisins elle développe depuis quelques siècles un empire colonial. Elle en retire les ressources matérielles et énergétiques qui ont soutenu sa croissance économique et maritime, contribué à ses bombes atomiques et ses trains à grande vitesse. Son sentiment de supériorité lui fait justifier le racisme, la loi du plus fort, et l'élimination de ses opposants¹.

Du néo-colonialisme à la complicité de génocide

Autour de 1960, le colonialisme est remplacé par le néocolonialisme. Plutôt qu'un gouverneur et des fonctionnaires coloniaux, mieux vaut un gouvernement autochtone qu'on aide à se maintenir au pouvoir. Cela économise de l'argent, c'est plus présentable, et plus efficace.

La diplomatie française tente de prendre pied dans les anciennes colonies belges et d'en évincer toute possible influence anglaise, états-unienne ou soviétique. Au Rwanda, le clan des extrémistes hutus tient les leviers économiques et militaires. Les Français fournissent en connaissance de cause une aide militaire et diplomatique active qui permet à cette petite clique de se maintenir au pouvoir et de commettre le génocide des Tutsis de 1994. Celui-ci « n'aurait pas eu lieu si nous avions eu une autre politique », à en croire ce qu'a écrit le 19 juillet 2021 l'ambassadeur de France au Rwanda sur le livre d'or du mémorial de Gisozi. En termes juridiques, cela s'appelle une complicité de génocide². Elle est due à

une poignée de décideurs français, bien sous tout rapport, sans intention génocidaire, menant une politique de puissance banale à leurs yeux.

« La sentinelle avancée de la civilisation »

En 1948, beaucoup d'États européens soutiennent la création de l'État d'Israël pour aider les victimes du génocide des Juifs. Mais c'est dès 1898 que le fondateur du sionisme Théodore Herzl reçoit des soutiens de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Car pour de nombreux impérialistes européens, Israël est perçue comme « *un morceau du rempart contre l'Asie, [...] la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie* », selon l'expression de Herzl³. De telles considérations géopolitiques et coloniales expliquent largement la continuité du soutien occidental jusqu'à nos



LA LOI DES PLUS FORTS

jours.

La Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide oblige à s'opposer à cinq types d'actes dont chacun suffit, à lui seul, à caractériser un génocide. De plus en plus de voix autorisées, y compris israéliennes, soutiennent que depuis le 7 octobre 2023, Israël en commet à Gaza au moins trois, au vu et au su de tous : des meurtres, des atteintes graves à l'intégrité physique et mentale, et une soumission intentionnelle à des conditions d'existence devant entraîner la destruction physique totale ou partielle de la population gazaouie. Pourtant, l'Occident n'a pas fondamentalement modifié son attitude à l'égard du gouvernement Netanyahu.

C'est un enchaînement colonial : une dépossession systématique, un massacre commis par un groupe armé radical se revendiquant d'une libération nationale, une répression brutale sans discernement, un traitement médiatique qui surestime la violence des colonisés en sous-estimant celle des colonisateurs. La similitude est frappante⁴ avec la réponse française à l'insurrection du 20 août 1955 dans le Constantinois, en Algérie.

Aujourd'hui, sans être eux-mêmes génocidaires, le président Macron et plusieurs de ses ministres agissent « *en pleine connaissance du fait que leurs actions et abstentions apporteraient une aide substantielle aux auteurs des crimes concernés* »⁵. En bref, par leur coopération militaire, économique, scientifique, sécuritaire, diplomatique, ils sont complices⁶. Or, de façon comparable au Rwanda, on peut raisonnablement supposer que le génocide à Gaza n'aurait pas lieu si les États-Unis et l'Union européenne avaient une autre politique. Face au génocide, il n'y a pas de neutralité.

François Graner

Une version plus longue de cet article est parue dans *La Décroissance* n°220 (sept-oct 2025).

¹ Sven Lindqvist, *Exterminez toutes ces brutes* (Le Serpent à Plumes, 1999).

² Raphaël Doridant et François Graner, *L'État français et le génocide des Tutsis au Rwanda* (Agone/Survie, 2020).

³ *L'État des Juifs* (Librairie Lipschutz, 1926).

⁴ « France/Israël : copains comme colons ? », *Billets d'Afrique* n° 332 (novembre 2023).

⁵ « Génocide à Gaza : 114 avocats contre la France », *Blast* (28/07/2025).

⁶ Une reconnaissance symbolique de l'État palestinien ne doit pas faire illusion : faute de sanctions et de politique cohérente, elle stabilise la domination coloniale israélienne sans véritable autodétermination des Palestiniens.

UNE BD SUR FOND DE GUERRE DU CAMEROUN

« CETTE HISTOIRE NE M'A PAS ÉTÉ RACONTÉE »

LECTURE

Avec *Les enfants du pays*, « thriller politique et familial » qui vient de sortir chez La Boîte à bulles, Annick Kamgang (assistée pour le scénario d'Adelphe Touck Ntep) nous ramène sur les traces du passé tragique du Cameroun et de sa guerre de décolonisation. Une première pour une bande dessinée. Entretien avec son autrice.

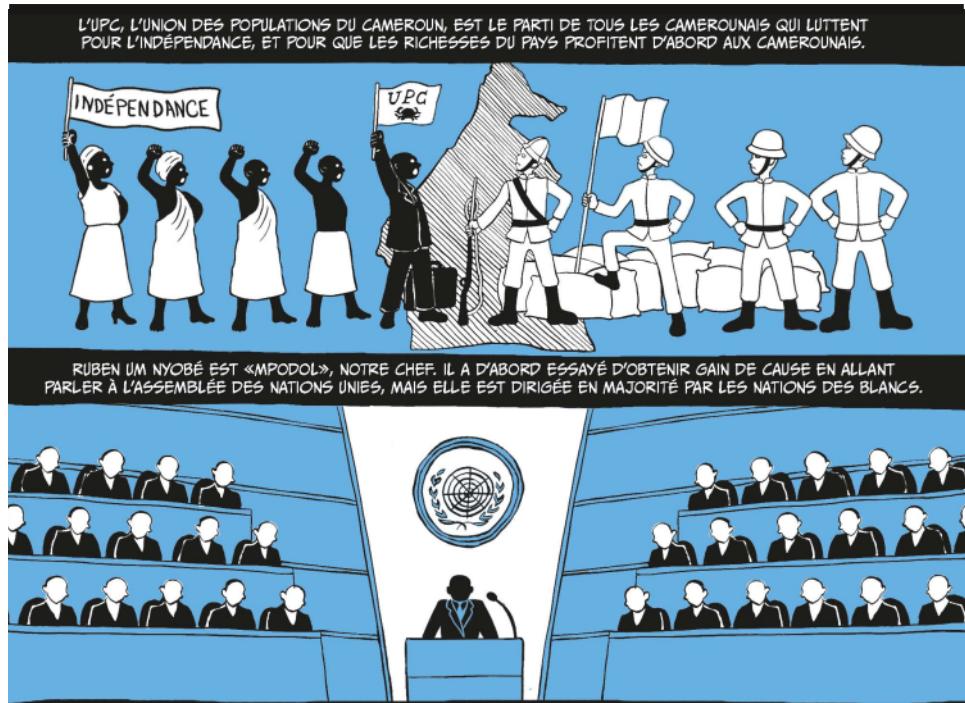
Les enfants du pays suit le parcours d'une franco-camerounaise, Miriam, qui rentre dans son pays d'origine pour y retrouver son père qu'elle n'a pas vu depuis son enfance. Tout comme elle, vous êtes née à Yaoundé, mais vivez et travaillez en France. Que partagez-vous d'autre avec votre personnage principal ?

Annick Kamgang : Cette bande dessinée, c'est une autofiction. Je suis partie de mon histoire personnelle tout en la transformant. Il y a donc beaucoup de moi en Miriam. Comme elle, je n'ai pas vu mon père pendant 25 ans, puis j'ai essayé de comprendre pourquoi il nous avait laissé partir et était resté au Cameroun. Comme le père de Miriam, le mien a vécu la guerre au Cameroun, a servi de secrétaire à 11 ans dans les réunions des maquisards... Mais il y a beaucoup d'autres choses que j'ai inventées.

Pourquoi ce choix d'un récit qui oscille entre fiction et documentaire ?

Avoir été abandonnée enfant par son père, c'est plutôt douloureux pour moi et ma famille. Donc, ça me permet déjà de raconter cette histoire en prenant quand même un peu de distance. Ensuite, il y a des bouts de l'histoire de mon père qui me manquaient. Pour combler ces vides, j'ai puisé dans des témoignages d'autres personnes, mais j'ai aussi eu recours à mon imagination.

De plus, je n'avais pas envie de me cantonner à un format purement documentaire, dans lequel je me serais contentée d'énumérer des événements historiques. J'avais envie de créer un storytelling captivant. En tant que lectrice, j'aime bien être happée quand je lis une histoire ! Je suis donc partie sur un thriller :



Miriam enquête, elle se met un peu en danger, il y a des retournements de situation...

On passe également d'un récit intimiste, familial à un récit historique...

Oui, j'ai trouvé plus pertinent de passer par l'intime. Je n'ai pas vécu la guerre du Cameroun, mais j'en suis une victime indirecte dans le sens où mon père s'est retrouvé embarqué là-dedans et que ça a conditionné la suite de sa vie, notamment le fait qu'il nous ait abandonnés. Mais c'est autant l'histoire de mon père que celle de mon pays. Cette trajectoire personnelle permet de raconter la grande histoire. Et elle permet ainsi au lecteur de se faire une première idée de ce que c'était que cette guerre du Cameroun. Et après, s'il veut se documenter davantage, il pourra ouvrir les livres d'historiens.

À ma connaissance, il n'y a pas de BD qui a été faite sur ce sujet. J'espère donc susciter la curiosité de lecteurs qui, a priori, n'auraient rien lu sur la guerre du Cameroun. Des personnes de la diaspora camerounaise, mais aussi les Français, qui puissent s'y intéresser à travers la bande dessinée, une manière plus accessible d'entrer dans cette histoire.



Vous même, comment avez-vous découvert ce conflit autour de la décolonisation du Cameroun ?

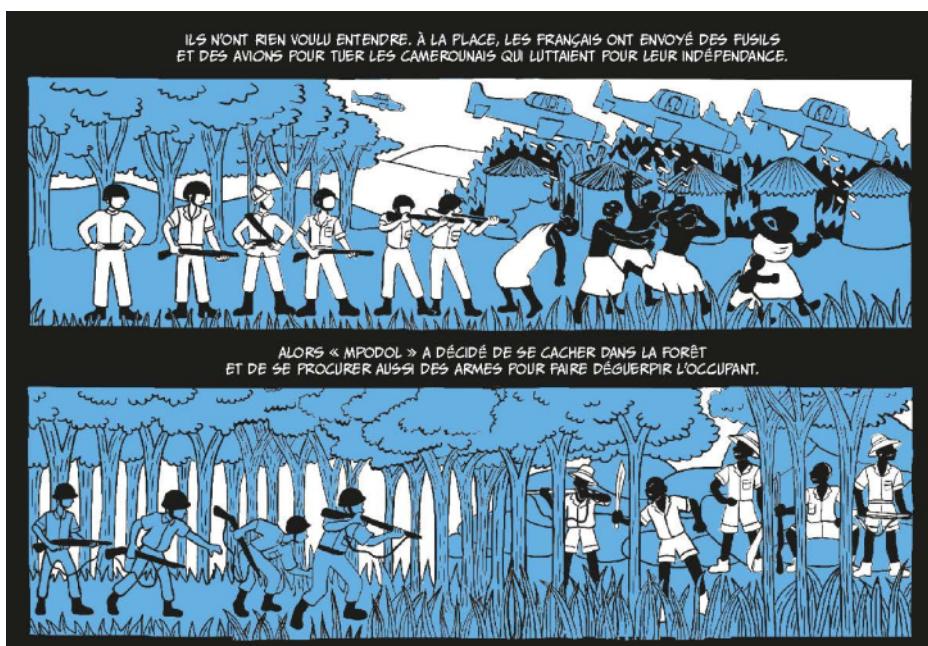
J'avais vaguement entendu parler de ce qu'on appelle le génocide en pays Bamiléké, dans des zones où les maquisards se cachaient. Mais sans être capable de rattacher ces bribes à une histoire de décolonisation. Puis j'ai rencontré Thomas Deltombe [qui signe la postface de l'album - ndlr], j'ai lu ses livres¹ et c'est là que j'ai fait le lien.



à une époque être incarcéré si jamais on osait prononcer le nom de Ruben Um Nyobe ou d'Ernest Ouandié [figures de la lutte d'indépendance du Cameroun - ndlr]. Ce qui a fait aussi que les gens n'ont pas transmis leur histoire, que les parents qui ont vécu ça ne l'ont pas transmis à leurs enfants. Ce qui est le cas de mon père. À l'instar de beaucoup de Camerounais, cette histoire ne m'a pas été racontée. J'aimerais d'ailleurs bien que l'album soit diffusé là-bas, mais ça ne dépend pas de moi. Normalement, il devrait être bientôt vendu à Douala et Yaoundé.

¹ Kamerun ! - Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (2010) et La guerre du Cameroun L'invention de la Françafrique (2016), les deux coécrits avec Jacob Tatisitsa et Manuel Domergue et parus chez La Découverte.

Je pense que beaucoup de Camerounais ne connaissent pas cette histoire, hormis certains dont les familles sont issues des zones qui ont été les épicentres de la guerre, les pays Bassa et Bamiléké. Il y a eu une chape de plomb sur ce conflit pendant très longtemps. On pouvait

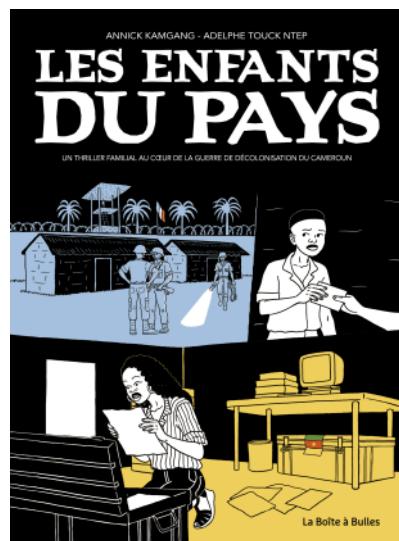


Vous avez récolté sur place de nombreux témoignages pour préparer cet album...

Je suis allée au Cameroun trois fois, en 2020, 2022 et 2023. Thomas Deltombe m'avait donné quelques adresses, mais aussi le contact des associations mémorielles sur place qui ont pu m'aider. J'ai pu ainsi m'immerger dans ce passé, mais aussi dans le Cameroun contemporain.

Je parle aussi de cette guerre de décolonisation au présent. Elle a eu des conséquences jusqu'à aujourd'hui. Il y a encore des accords coloniaux au Cameroun, le franc CFA, la Françafrique... La lutte n'est pas terminée : il y a toujours des résistants, des gens qui sont des maquisards déguisés dans le Cameroun d'aujourd'hui.

Propos recueillis par Benoît Godin



Les enfants du pays
d'Annick Kamgang et Adelphie Touck Ntep.
172 pages, 22 € (La Boîte à bulles).

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

Retrouvez dans votre boîte aux lettres Billets d'Afrique, le journal anticolonial édité par l'association Survie. Douze pages (seize pour le numéro d'été) d'information et de décryptage de la politique française en Afrique et dans les outre-mer.



Je m'abonne à Billets d'Afrique en VERSION PAPIER pour un an (soit 11 numéros)

Je m'abonne à Billets d'Afrique en VERSION NUMÉRIQUE (format PDF) pour un an (soit 11 numéros)

Je soutiens Survie, j'adhère à l'association

Renvoyez ce bulletin complété, accompagné de votre paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Chèque à l'ordre de Survie. Ou virement bancaire sur le compte de l'association Survie. IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement.
Ou abonnez-vous directement en ligne sur <http://survie.org/l-association/soutenir> ou grâce au QRcode ci-dessus.
La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.

nom :	<input type="text"/>
prénom :	<input type="text"/>
adresse :	<input type="text"/>
Cp :	<input type="text"/>
ville :	<input type="text"/>
email :	<input type="text"/>

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€
Adhésion à Survie : 52€ (soit 1€ par semaine) ou petit budget 15€